



NOTE D'INFORMATION RELATIVE A UNE DEMANDE OU UN RENOUELEMENT D'ADHESION SAISON 2023/2024

La cotisation est exigible à compter du 1er septembre 2023.

La date limite de renouvellement d'adhésion est fixée au 30 septembre 2023.

1. Cotisation individuelle pour la saison 2023/2024 : 52 €*
2. Cotisation familiale avec enfant : 104 €*
3. Cotisation familiale monoparentale avec enfant(s) : 55 €*
4. Cotisation à partir du 1^{er} mars 2024 : 43 €*
5. Cotisation Jeune moins de 26 ans : 26 €*

* La cotisation comprend la licence FFRandonnée (30,30 €) ouvrant droit à l'assurance I.R.A. (Individuelle avec Responsabilité Civile et Accident Corporel). Cette assurance couvre, à partir de la date d'adhésion et jusqu'au 31 décembre 2024 :

- Responsabilité civile / Défense et recours / Frais de recherche et de secours / Accident corporel et assistance

6. Cotisation autre club : 26 €. Si vous avez pris pour 2023/2024 une licence FFRandonnée dans un autre club, joindre **impérativement** à votre dossier copie de cette dernière.
7. Abonnement facultatif PRM : supplément 10 €

Certificat médical

* Obligatoire et datant de moins de 6 mois pour la 1^{ère} prise de licence ou en cas d'interruption d'activité pendant 2 ans ou plus.

* Pas nécessaire pour renouvellement de licence à condition d'avoir répondu « **NON** » à toutes les questions du questionnaire QS-SPORT. **Dans ce cas joindre obligatoirement l'attestation « pratiquant majeur ».**

Modalités d'inscription :

- **PAR HELLOASSO :**
 - a) **copier** le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/touring-pedestre-bordelais/adhesions/demande-d-adhesion-2023-2024>
 - b) **suivre** les indications sur le site
 - c) **scanner** le certificat médical et joindre le fichier
 - d) **régler** par carte bancaire.
- **PAR COURRIER :**
 - a) **remplir** une demande d'inscription par personne (renseigner toutes les informations même dans le cas d'un renouvellement) et faire compléter si nécessaire par un médecin le verso (ou faire établir un certificat médical).
 - b) **joindre** un chèque bancaire à l'ordre du Touring Pédestre Bordelais correspondant au montant de votre cotisation (majoré de 10 € si vous vous abonnez à Passion Rando Magazine).
 - c) **envoyer** le dossier complet à :

TPB Sandrine GENESTE - Appt 586 - 6 allée des Dahlias - 33700 MERIGNAC
Mail : sg33adhesions@gmail.com

Merci de bien vouloir respecter ces instructions, afin de faciliter le travail des bénévoles

L'équipe du T.P.B.



INFORMATIONS CERTIFICAT MÉDICAL

Ce questionnaire permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical

Rappel : Si vous avez arrêté la pratique de la randonnée depuis 2 ans ou plus, vous devez fournir un certificat médical sans remplir le questionnaire.

Questionnaire de santé « QS-SPORT »

Répondez aux questions par OUI ou par NON *	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1 - Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2 - Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3 - Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4 - Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5 - Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6 - Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7 - Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 dernier mois ?		
8 - Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9 - pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>*NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération et inscrite sur le bulletin de renouvellement, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné

En aucun cas le questionnaire renseigné ne doit être communiqué au club de randonnée...



ATTESTATION POUR LES PRATIQUANTS MAJEURS

Je, soussigné(e), Mme / M.

atteste avoir renseigné le questionnaire santé et avoir

☐ répondu « **NON** » à toutes les questions ; je fournis cette attestation, à mon club lors de mon renouvellement de licence.

☐ répondu « **OUI** » à une ou plusieurs questions ; je fournis un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive lors de mon renouvellement de licence.

Date et Signature